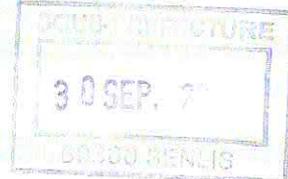


# maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations  
Commission « Finances et affaires générales »

Conseil municipal du 22 septembre 2014  
Séance du 15 septembre 2014

## 7 Budget principal – décision modificative n°2/2014



Etaient présents les membres inscrits au tableau :

■ **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN

■ **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

Mme CAPON, MM LEMAIRE, BOUADDI, Mmes OYONO, CARLIER, JAJAN, FOURRIER-CESBRON, LAMBRE, M. ABBADI

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme DUHIN, MM. ASSAMTI, N'DIAYE, ATAKAYA, Mmes GOMES-NASCIMENTO, BARBETTE, MM DEME, AKABLI, LELONG, Mmes FAZAL, SAVAS, DHOURY, MM. BOUKHACHBA, MONTES, BOULHAMANE, Mme MAUPIN, M. FRÉMINE, Mmes M'BAYE-DIAO, SOKOLONSKI, M. RIFI SAIDI, M. SERTAIN, Mme DUCHATELLE, M. FACCHINI, Mme STAMMINGER, M. NATANSON.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

M. CABARET

Pouvoir à :

M. VILLEMMAIN

M. BELMHAND

Pouvoir à :

M. LEMAIRE

Mme MOUSSATEN

Pouvoir à :

Mme CAPON

Mme MEHADJI

Pouvoir à :

Mme BARBETTE

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal : 39
- Nombre de conseillers en exercice : 39
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés : 39

■ **Rapport de présentation :**

Madame Méral JAJAN, maire-adjointe, expose :

Il vous est proposé de modifier le Budget 2014 par l'adoption d'une décision modificative.

Cette Décision Modificative ne présente pas de crédits nouveaux mais des virements de crédits entre chapitres comme suit :

	Besoin nouveau	Economie réalisée
<b>Chapitre 011 :</b>		
Remplacement ATSEM et personnel d'entretien	119 802,00 €	
Formation BAFA BAFD	17 000,00 €	
Restauration ALSH	20 000,00 €	
Economies sur Concert		17 305,00 €
Economies sur crédits « développement économique »		9 600,00 €

# maintenant !

<b>Chapitre 012 :</b>		
Economie sur rémunération des vacataires TAP		156 802,00 €
<b>Chapitre 65 :</b>		
Solde de subvention Faïencerie	17 305,00 €	
<b>Chapitre 66 :</b>		
Baisse des taux d'intérêts		10 000,00 €
<b>Chapitre 67 :</b>		
Bourse et prix "Foire aux marrons"	9 600,00 €	
<b>Chapitre 16 :</b>		
Amortissement Capital en hausse lié à la baisse de taux	10 000,00 €	

Vous êtes appelés à voter.

■ Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,

Vu l'avis de la commission « Finances et affaires générales » en date du 15 septembre 2014,

Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :

Votants : 39 Pour : 33 Contre : 0 Abstention : 6

■ Décide à l'unanimité :

**Article unique** : d'adopter les modifications budgétaires du budget primitif 2014, présentées en annexe.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : **23 SEP. 2014**

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis :

Jean-Claude VILLEMAIN

**DOCUMENT CERTIFIE EXECUTOIRE**

après dépôt en Sous-Préfecture le... 23/09/2014

et publication ou notification le... 23/09/2014

CREIL, le... 23/09/2014

**LE MAIRE**

Maire de Creil  
Conseiller général de l'Oise



Pour le Maire et par délégation  
Le Directeur Général des Services  
Philippe Kaluy

2/2

**C'est maintenant !**  
www.creil.fr

LA VILLE  
**CREIL**  
OISEPICARDIE